

Nouvelle instruction de placement / Transfert

Numéro client

Preneur de prévoyance

Nom, prénom

Rue, n°

NPA, localité

Date de naissance

État civil

Numéro de téléphone en cas de questions

Adresse e-mail

Dans le cadre du compte de prévoyance, votre avoir de prévoyance sera rémunéré à un taux variable conformément à l'art. 5 du règlement ci-joint. Concernant le dépôt de prévoyance, votre avoir de prévoyance sera placé dans des titres. Ces placements sont soumis à des fluctuations de valeur et de fortune. A long terme, ils offrent de meilleures opportunités de rendement que le compte de prévoyance, mais sont liés à des risques plus importants.

- Nouvelle instruction de placement sans transfert** (indication par étapes de 5%)
Modifiez l'instrument de placement conformément à la répartition ci-dessous. **La modification vaut pour tous les investissements futurs.**
- Nouvelle instruction de placement avec transfert** (indication par étapes de 5%)
Veuillez modifier l'instruction de placement conformément à la répartition ci-dessous **et adaptez dans le même temps la répartition actuelle du compte de prévoyance de la nouvelle instruction de placement.**
Les placements retirés de l'offre sont vendus et le produit de la vente est placé conformément à la nouvelle instruction de placement.

_____ % sur le compte de prévoyance

_____ % sur le dépôt de prévoyance (placement en titres)

(une seule sélection possible)

- Swiss Life LPP-Mix 15** (Ø 15% actions)
- Swiss Life LPP-Mix 25** (Ø 25% actions)
- Swiss Life LPP-Mix 35** (Ø 35% actions)
- Swiss Life LPP-Mix 45** (Ø 45% actions)
- Swiss Life LPP-Mix 75** (Ø 75% actions)

ISIN

CH0015649657
CH0012456015
CH0012456064
CH0012456072
CH0435830028

_____ 100 % Total

En raison des écarts entre l'évolution des valeurs de l'avoir du compte et celle des placements, la répartition en pourcentage de l'avoir de prévoyance change. Le compte/dépôt de prévoyance est géré par la Fondation de prévoyance 3a Swiss Life. La banque chargée de la tenue du compte/du dépôt de la Fondation de prévoyance 3a Swiss Life est Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA.

- Je confirme par la présente avoir pris connaissance de la recommandation produit délivrée sur la base de l'analyse de placement (page 3 à 4).



Remarques d'ordre général

Émission et rachat de parts LPP-Mix

Le preneur de prévoyance est habilité en tout temps à mandater la Fondation de prévoyance 3a Swiss Life concernant l'émission et la restitution de parts dans des groupes de placement. La Fondation de prévoyance 3a Swiss Life communique ses mandats d'investissement / de désinvestissement au moins une fois par semaine à la Fondation de placement Swiss Life. Le prix de rachat / d'émission correspond au prix calculé par la Fondation de placement au jour d'évaluation et à la valeur nette d'inventaire par part. Les frais sont prélevés selon la liste des tarifs courants.

Risques

Le preneur de prévoyance soussigné confirme être conscient des caractéristiques et risques du compte/dépôt de prévoyance 3a et des placements et stratégies de placement y relatifs, et en particulier du fait que la valeur des placements peut évoluer positivement ou négativement, indépendamment des résultats réalisés par le passé, et que les placements en devises comportent des risques supplémentaires. Il déclare par la présente avoir sélectionné les placements et stratégies de placement en tenant compte de sa situation financière en termes de revenu et de fortune, de ses réserves de liquidité, de ses connaissances en matière de titres ainsi que de ses revenus de placement.

Droit applicable et for juridique

Tous les rapports juridiques sont soumis au droit suisse. Tous les preneurs de prévoyance domiciliés en Suisse déterminent le lieu d'exécution, le for juridique et le for de la poursuite, conformément aux prescriptions légales. Pour les preneurs de prévoyance dont le domicile est à l'étranger, le lieu d'exécution, le for et le lieu de poursuite sont au siège de la Fondation de prévoyance 3a Swiss Life.



Épargne bancaire compte/dépôt de prévoyance 3a

Profil de risque – détermination du profil personnel de placement et de risque pour les investissements dans le dépôt de prévoyance

Pour élaborer pour vous une recommandation appropriée concernant la stratégie de placement, nous vous prions de remplir ce questionnaire. Sur la base des résultats obtenus, nous vous proposerons une recommandation de placement individuelle et sans engagement.

Questionnaire concernant le profil de placement et de risque

Capacité de risque

La capacité de risque désigne la capacité du client à supporter des pertes financières sans ressentir de grands changements dans son mode de vie.

1. Rythme d'investissement

Quel rythme d'investissement / de désinvestissement privilégiez-vous?

- | | |
|---|----|
| <input type="radio"/> Investissement régulier | 10 |
| <input type="radio"/> Investissement unique | 5 |
| <input type="radio"/> Plan de prélèvement | 0 |

2. Horizon de placement

L'horizon de placement désigne le laps de temps sur lequel vous pouvez investir vos actifs sans devoir impérativement les retirer.

Combien de temps pensez-vous pouvoir placer vos capitaux?

- 5 à 7 ans
- 8 à 11 ans
- 12 ans et plus

3. Cotation d'épargne mensuelle

Quelle cotation d'épargne mensuelle pensez-vous pouvoir mettre de côté en marge de l'investissement envisagé au cours des 24 prochains mois?

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Moins de 250 CHF | 1 |
| <input type="radio"/> De 250 à 499 CHF | 2 |
| <input type="radio"/> De 500 à 749 CHF | 3 |
| <input type="radio"/> De 750 à 1000 CHF | 4 |
| <input type="radio"/> Plus de 1000 CHF | 5 |

4. Réserves

A combien se montent vos économies disponibles immédiatement en cas d'urgence, sans l'investissement envisagé?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Pas de réserves | 1 |
| <input type="radio"/> 1 à 2 revenus mensuels | 2 |
| <input type="radio"/> 3 à 6 revenus mensuels | 3 |
| <input type="radio"/> Plus de 6 revenus mensuels | 4 |

5. Fortune

A combien se monte votre fortune libre sans l'investissement envisagé?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Moins de 50 000 CHF | 0 |
| <input type="radio"/> De 50 000 à 99 999 CHF | 1 |
| <input type="radio"/> De 100 000 à 250 000 CHF | 2 |
| <input type="radio"/> Plus de 250 000 CHF | 3 |

6. Expérience en matière de placements

Quelle affirmation vous décrit-elle le mieux?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Je n'ai aucune expérience en placements ou mandats de gestion de fortune. | 1 |
| <input type="radio"/> J'ai peu d'expérience en placements ou mandats de gestion de fortune. | 2 |
| <input type="radio"/> J'ai déjà une certaine expérience des placements ou des mandats de gestion de fortune. | 3 |



Propension au risque

La propension au risque décrit la disposition du client à prendre des risques et à accepter d'éventuelles pertes.

7. Objectif de placement

Quel but poursuivez-vous avec ce placement?

- Le capital investi doit être préservé. 0
- Le capital investi doit augmenter en permanence et je suis prêt(e) à supporter le risque de perte qui en résulte. 3

8. Risque

Les placements associés à un rendement escompté élevé sont également liés à un risque escompté élevé.

- Je préfère les placements présentant un risque relativement faible. Le rendement n'est pas primordial pour moi. (fluctuation de valeur d'env. -4% à +6%) 1
- Je suis disposé(e) à accepter un risque légèrement plus élevé pour obtenir un rendement modéré. (fluctuation de valeur d'env. -6% à +10%) 2
- Je vise des rendements plus élevés et suis disposé(e) à prendre un risque accru en contrepartie. (fluctuation de valeur d'env. -10% à +16%) 3
- Je recherche un rendement maximal et accepte des risques élevés. (fluctuation de valeur d'env. -14% à +23%) 4

Les fluctuations de valeur indiquées sont des fourchettes statistiques qui présentent une forte probabilité (environ 80% des cas). La probabilité d'être au-dessus ou en dessous de ces fourchettes est d'environ 10%.

9. Comportement en termes de risques

Vous subissez une perte temporaire de 15%. Comment réagissez-vous?

- Je ne peux pas assumer de perte temporaire; je vends tout. 0
- La perte m'inquiète beaucoup, mais je ne fais rien dans un premier temps. 1
- Je peux assumer temporairement la perte. 2
- J'investis sur le long terme, j'accepte donc ces fluctuations et augmente peut-être même la position. 3

Evaluation du profil de placement et de risque individuel

		Points		
Capacité de risque			Profil de placement et de risque:	
Somme des questions 1, 3-6	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Horizon de placement	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
1. Résultat intermédiaire	<input type="text"/>			
<hr/>				
Propension au risque			Recommandation de produit	
Somme des questions 7-9	<input type="text"/>		Axé sur la sécurité	LPP-Mix 15, LPP-Mix 25
			Equilibré	LPP-Mix 35, LPP-Mix 45
			Axé sur la croissance	LPP-Mix 75
2. Résultat intermédiaire	<input type="text"/>		Dynamique	LPP-Mix 75

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance

Veillez retourner ce formulaire à la Fondation de prévoyance 3a Swiss Life

